



## **De la maternelle à l'université, toutes et tous en grève le 1<sup>er</sup> février !**

### **« Chocs des savoirs » : non à une École du tri**

Si les annonces du « choc des savoirs » devaient s'appliquer, elles disloqueraient les enseignements et briseraient les métiers. Le tri scolaire des élèves, et donc social car les statistiques montrent que ces deux dimensions sont corrélées, commencera dès la Sixième avec des regroupements de niveau, se poursuivra en Cinquième avec la découverte des métiers notamment pour préparer les élèves les plus fragiles à se projeter dans le monde du travail, et se terminera avec l'examen du DNB, désormais érigé en barrage pour le passage en Seconde. Et l'année suivante, une classe prépa-lycée risque de devenir un sas avant l'apprentissage pré-bac, hors statut scolaire, avec contrat de travail. Tout cela revient à acter le collège comme lieu de la fin de la scolarité obligatoire. L'orientation est un travail au long cours et ne peut dépendre du premier examen de la scolarité passé par les élèves. La FSU revendique plus de temps et plus d'école pour tous les élèves.

### **« Chocs des savoirs » : le métier attaqué, faire barrage au cauchemar**

Le « choc des savoirs » est une attaque majeure contre le métier enseignant. Les programmes de français et mathématiques de maternelle et de cycle 2 seront réécrits pour la rentrée 2024, et d'ici 2026 pour les autres cycles. La lettre de saisine du Conseil supérieur des programmes annonce un « profond changement de philosophie » avec une « feuilles de route » dictant démarches, outils à utiliser, temps consacré dans le détail à chaque activité... jusqu'au nombre de problèmes à résoudre par semaine ou du nombre de mots à oraliser. Le ministère a annoncé la labellisation des manuels scolaires, fait qui n'a qu'un seul précédent dans l'histoire récente : le gouvernement de Vichy. Les évaluations nationales standardisées seront généralisées, du CP à la 2<sup>nd</sup>e. Les recteurs sont engagés dans un pilotage pédagogique fondé sur « l'analyse des résultats [des élèves] aux évaluations nationales ». L'intelligence artificielle est promue, pour des entraînements intensifs sur les « compétences de base » des élèves des groupes « à besoins ». La liberté pédagogique des enseignant·es se trouve profondément corsetée, au profit de l'imposition de dispositifs pédagogiques rompant avec les consensus de la recherche et de nature à exacerber les inégalités scolaires. Le gouvernement entend faire des métiers de l'éducation des métiers de simple exécution de scénarios pédagogiques élaborés par d'autres. Il faut au contraire assurer que les métiers de l'enseignement soient pleinement des métiers de conception pour assurer la démocratisation de notre système scolaire.

### **« Chocs des savoirs » : moins de cours, plus de stages en LP**

Le ministère poursuit la diminution du nombre d'heures d'enseignement au profit de plus de temps en entreprise. Cette approche répond à deux injonctions du MEDEF : recentrer les enseignements sur les fondamentaux (lire, écrire, compter) et faire de l'entreprise l'acteur majeur du parcours de certification de l'élève. A travers la mise en œuvre de parcours différenciés, véritable usine à gaz, organisés localement, dans le cadre de l'autonomie des EPLE, le ministère décide d'avancer la date des examens et donc d'écourter la formation des jeunes ce qui aura pour conséquence de mettre l'ensemble des établissements et des personnels dans une situation intenable. En fin d'année scolaire, les entreprises sélectionneront donc les jeunes et les formeront en fonction de leurs besoins dans une démarche de pré-recrutement, et ce, avant l'obtention du diplôme. La baisse de réussite aux examens déjà assumée par le ministère fait craindre une utilisation décomplexée des blocs de compétences en formation initiale et, à terme, une baisse du niveau de qualification des élèves. La classe de prépa-lycée servira à faire le tri entre les élèves de CAP et ceux voulant préparer un BAC PRO avec des possibilités de poursuite d'étude dans le supérieur toujours de plus en plus réduite.

## **D'un socle à l'autre**

G. Attal a tracé la ligne de nouvelles destructions du collège commun, une ligne néolibérale pour toute l'école publique. La mise au pas pédagogique dans le premier degré, avec la labellisation des manuels notamment, la diminution des enseignements en LP avec l'augmentation de la période du stage en entreprise, le tout en cohérence avec la précédente réforme du lycée qui a déjà aggravé les inégalités existantes. Ainsi, les fondamentaux à périmètre très réduit sont renforcés structurellement car les élèves pourront voir leurs heures de certains cours obligatoires baisser en raison de leur participation aux regroupements de niveau en français et mathématiques. Dans tous les cas, la mise en œuvre risque d'être très chaotique en raison de la volonté de casser le groupe classe pour faire des regroupements de niveau. C'est une première pierre posée dans la désorganisation des heures disciplinaires. Le prochain pas pourra être la polyvalence des enseignant.es en collège. C'est le vieux projet de « l'école du socle » qui est de retour. La porte d'entrée choisie est celle de la « culture générale » qui pourrait être évaluée à travers une épreuve spécifique au DNB. La FSU défend bien au contraire une « culture commune » qui met en commun des dimensions culturelles différentes mais indispensables au sein de l'école publique.

## **La réforme de la formation initiale, mauvaise réponse à la crise de recrutement**

Les arbitrages concernant la nouvelle réforme de la formation et du recrutement des enseignant·es seront rendus prochainement. Alors que la réforme Blanquer -entrée en application il y a deux ans- a participé à accroître la pénurie de candidat·es, cette nouvelle réforme prétend résoudre le problème magiquement en avançant le concours en troisième année de licence. Si les conditions de travail et de rémunération des enseignant·es ne sont pas fortement améliorés, changer encore une fois les modalités de concours n'y suffira pas ! Les contours de la réforme sont encore flous et certaines annonces sont d'ores et déjà inquiétantes, comme le contrôle encore plus fort des contenus de formation dispensés en Inspé, au sein des masters MEEF. Après le « petit livre orange » et la volonté de labelliser les manuels scolaires, celle de contrôler les pratiques professionnelles et d'imposer de « bonnes pratiques » définies depuis le ministère est inacceptable ! L'accompagnement financier des étudiants est certes pris en compte, mais on en reste loin des pré-recrutements revendiqués par la FSU et cela ne peut être un prétexte pour réduire le métier enseignant à l'application de consignes. De plus, avec un concours dont les épreuves disciplinaires seraient placées en 3<sup>ème</sup> année de licence, le risque est que cette formation devienne plus une préparation au concours qu'à l'exercice du métier d'enseignant·e.

## **Mise au pas de la jeunesse**

Tenue unique au collège qui le sera de moins en moins, puis classe engagée et SNU au lycée ! Du 17 au 28 juin, les élèves de Seconde générale et technologique devront effectuer obligatoirement un stage en entreprise. Une mesure que la FSU conteste car elle met les élèves de LGT en concurrence avec celles et ceux de LP pour lesquel.les le stage est un impératif afin de valider la formation ! Mais il s'agit d'une obligation théorique en LGT : à défaut de stage, un séjour à l'étranger ou un séjour de cohésion du SNU sera possible ! Il ne restera donc aux naufragé·es du système que le SNU, dont la version scolaire masquée par le label « classe et lycée engagés » participe d'une conception éducative qui relève davantage de la mise au pas que de l'éducation. « Libres d'obéir » sous uniforme ou dans le monde du travail, voilà le projet pour la jeunesse !



**Ne laissons pas faire !  
Une autre école est possible.  
Toutes et tous en grève le 1<sup>er</sup> février !**